

Ordonnance · A40-142261-2012 · 09.12.2013

A40-142261-2012

09.12.2013

Tribunal d'arbitrage de la ville de Moscou

Ordonnance

TRADUCTION INTÉGRALE NON OFFICIELLE. Seul l'original russe fait juridiquement foi. Cette traduction est fournie à des fins d'accès documentaire et ne constitue pas une traduction certifiée.

Les montants sont indiqués d'abord en roubles russes, puis en équivalent EUR approximatif calculé au taux historique officiel de la Banque de Russie à la date de l'acte.

Official Bank of Russia rate used: 1 EUR = 45.011600 RUB; effective date 07.12.2013.

Russian source file: A40-142261-2012_20131209_Opredelenie.pdf

143019 6677444

Tribunal d'arbitrage de la ville de Moscou 115191, Moscou, St. Gros Tula, d. 17

<http://www.msk.arbitrary.ru> DÉFINITION sur l'acceptation de la demande de procédure, la préparation de l'affaire et la désignation de la session du tribunal

d. Affaire Moscou No. A40-142261/2012 16.12.2013 Juge Blinnikova I.A. Ayant examiné la question de l'acceptation de la demande du requérant de Pharmstandard OJSC, le défendeur du FAS de la Russie sur la reconnaissance du décret du 25.09.2012 comme illégal. dans l'affaire No. 1 14.32/306-12 et les documents joints à la demande, STANOVIL, par la résolution de la Cour fédérale d'arbitrage du district de Moscou du 05.11.2013. Décision de la Cour d'arbitrage de Moscou du 19.03.2013 et décision de la neuvième Cour d'arbitrage d'appel du 12.07.2013 L'affaire a été annulée et transférée pour une nouvelle audience au tribunal de première instance. Guidée par les articles 127, 133 à 135, 184 à 186, 189, 208 à 210 de l'APC de la Fédération de Russie,

Le Conseil européen de Lisbonne a adopté une résolution sur la situation des femmes dans le monde.

1. Conformément à la p. 3 Résolutions du Plénum de la Cour suprême de la RF du 02.06.2004 No. 10 . Sur certaines questions soulevées dans la pratique judiciaire lors de l'examen des affaires d'infractions administratives , afin de clarifier les circonstances relatives à l'essence des revendications et des objections, la divulgation des éléments de preuve confirmant ces dernières, la nécessité de fournir des éléments de preuve supplémentaires, en expliquant aux parties leurs droits et obligations , les conséquences de la commission ou de la non-exécution de mesures procédurales Préparation de l'affaire au procès, ainsi que le procès 22.01.2014 à 09:55. dans la salle d'audience à: , Moscou, St. Gros Tula, VI. 17, salle d'audience no 8082, étage 8. Conformément à la partie 1 de l'article 210 du Code de procédure pénale de la Fédération de Russie, les affaires de contestation de décisions d'organes administratifs sont examinées par un juge dans un délai maximal de deux mois à compter de la date de réception de la demande au tribunal d'arbitrage, y compris le délai pour préparer l'affaire et rendre une décision sur l'affaire, à moins que d'autres conditions ne soient fixées par la loi fédérale (ed.). Loi fédérale du 30.04.2010 n° 69-FZ. 2. Afin de préparer l'affaire au procès, il est proposé que : Offrir au demandeur une justification documentée et normative de la position sur la demande, en tenant compte des conclusions du tribunal de cassation. Le défendeur doit présenter des objections et des arguments écrits sur la demande, en tenant compte des conclusions de la juridiction de cassation, des objections et des arguments pour confirmer les documents.

2 2 2

3. Les personnes participant à l'affaire assurent la comparution des représentants autorisés. En cas de non-présentation, informer le tribunal de la possibilité d'examiner l'affaire sans la participation d'un représentant, y compris par télécopie (495) 600-98-23 et envoyer les documents demandés par la poste.

Les représentants des personnes participant à l'affaire, de soumettre dans l'original pour examen au tribunal et sur une copie pour inclusion dans l'affaire un document confirmant les pouvoirs conformément à l'article 61 du Code de procédure pénale de la Fédération de Russie. 4. Des informations sur l'état d'avancement de l'affaire peuvent être obtenues sur le site officiel de la Cour d'arbitrage. Moscou sur Internet à l'adresse web: Les données sont disponibles sur le site www.msk.arbitraire.ru

Juge : Blinnikova I.A. Spécialiste de 120 degrés. 8 (495) 600-98-10